

AVIS DE POSTE VACANT

TRIBUNAL CANADIEN DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Président et membre (poste à temps plein)

Le Tribunal canadien du commerce extérieur (le Tribunal) est un organisme quasi judiciaire qui relève du Parlement par l'entremise du ministre des Finances. Le Tribunal agit comme un tribunal administratif pour les enquêtes en matière de dumping, de subventionnement et de mesure de sauvegarde, les appels des décisions relatives aux douanes et à la taxe d'accise, les plaintes déposées par des fournisseurs potentiels concernant tout aspect des marchés publics fédéraux et les demandes d'allégement tarifaire sur les textiles. En sa capacité d'organe consultatif, le Tribunal a le pouvoir d'enquêter et de faire rapport sur un large éventail de questions commerciales et économiques.

Le président et les membres du Tribunal assurent la direction de la principale institution quasi judiciaire dans le régime des recours commerciaux; ils ont le pouvoir de mener des enquêtes sur les plaintes de dommages causés par le dumping ou le subventionnement, d'entendre les appels des décisions de l'Agence des services frontaliers du Canada et l'Agence du Revenu du Canada, d'enquêter sur des plaintes déposées par des fournisseurs potentiels en vertu de différents accords commerciaux concernant tous les marchés publics fédéraux, d'enquêter sur des demandes présentées par des producteurs canadiens qui souhaitent obtenir des allègements tarifaires sur des intrants textiles importés, de mener des enquêtes sur les mesures de sauvegarde et de formuler des avis à l'intention du gouvernement et/ou du ministre des Finances sur des questions économiques, commerciales et tarifaires et ce faisant, d'appuyer le programme d'action commercial et économique du gouvernement tout en veillant au respect des droits et des obligations du Canada dans le cadre de différents accords commerciaux.

Lieu : région de la capitale nationale

La personne recherchée est titulaire d'un diplôme universitaire reconnu, de préférence dans le domaine des affaires, des relations internationales, de l'économie, de la finance ou du droit, ou possède une combinaison équivalente d'études, de formation liée à l'emploi et d'expérience. La personne retenue doit avoir de l'expérience en gestion comme cadre supérieur dans un organisme du secteur privé ou du secteur public, notamment en gestion des ressources humaines et financières. L'expérience du fonctionnement et de la direction d'un tribunal quasi judiciaire, d'une agence ou l'équivalent est un atout. La personne choisie a de l'expérience en interprétation et application de la loi ainsi que dans le domaine du système commercial international, de la *Loi sur les mesures spéciales d'importation*, de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain.

La personne recherchée connaît le mandat et les activités du Tribunal. La connaissance de la *Loi sur les mesures spéciales d'importation* ainsi que des autres lois canadiennes et règles et pratiques internationales pertinentes est requise. La compréhension des responsabilités de la direction et de la gestion d'un tribunal quasi judiciaire est également requise. La personne idéale connaît le droit administratif, les principes de la justice naturelle ainsi que les règles et pratiques observés par les tribunaux administratifs au Canada. La compréhension du fonctionnement général d'une entreprise, y compris des processus de gestion comptable et financière, est nécessaire. La personne choisie doit connaître le système commercial international, l'Organisation mondiale du commerce et l'Accord de libre-échange nord-américain.

La personne retenue doit posséder d'excellentes compétences dans le domaine du leadership et de la gestion. La personne qualifiée doit également pouvoir analyser des situations et des cas complexes pour être en mesure de rendre des décisions tout en anticipant leur effet à court et à long terme. La personne idéale doit pouvoir analyser tous les aspects d'un cas, interpréter et appliquer les critères pertinents afin de rendre des décisions légitimes et équitables. La capacité de diriger des audiences quasi judiciaires de façon proactive, juste et efficiente est essentielle. L'impartialité, un jugement sûr, des normes éthiques élevées, des habiletés supérieures en communications interpersonnelles et le tact sont également des qualités requises, de même que des habiletés supérieures pour la communication, écrite et orale.

La connaissance des deux langues officielles est préférable.

La personne retenue doit être prête à déménager dans la région de la capitale nationale ou dans un endroit situé à une distance raisonnable par transport en commun.

La personne retenue ne doit occuper aucun autre emploi ou fonction contre rémunération.

Le gouvernement est déterminé à faire en sorte que ses nominations soient représentatives des régions du Canada et de ses langues officielles, ainsi que des femmes, des Autochtones, des personnes handicapées et des minorités visibles.

La personne sélectionnée doit respecter les Lignes directrices en matière d'éthique à l'intention des titulaires de charge publique et les Lignes directrices régissant les activités politiques des titulaires de charge publique. On peut consulter ces lignes directrices sur le site Web Nominations par le gouverneur en conseil, sous la rubrique Publications à www.appointments-nominations.gc.ca.

La personne sélectionnée sera assujettie à la *Loi sur les conflits d'intérêts*. Les titulaires de charge publique nommés à temps plein doivent présenter au Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique, dans les 60 jours suivant leur nomination, un rapport confidentiel dans lequel ils divulguent tous leurs actifs, leurs passifs et leurs activités externes. Pour de plus amples renseignements, prière de visiter le site Web du Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique à www.parl.gc.ca/ciec-ccie.

Cette annonce paraît dans la Gazette du Canada afin de permettre au gouverneur en conseil de trouver des personnes qualifiées pour ce poste. Cependant, le recrutement ne se limite pas à cette seule façon de procéder. Les demandes acheminées par Internet ne seront pas considérées pour des raisons de confidentialité.

On trouvera de plus amples détails sur l'organisme et ses activités sur son site Web à www.citt-tcce.gc.ca.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitæ d'ici au 29 octobre 2007 au secrétaire adjoint intérimaire du Cabinet (Personnel supérieur et projets spéciaux), Bureau du Conseil privé, 59, rue Sparks, 1^{er} étage, Ottawa (Ontario) K1A 0A3, 613-957-5006 (télécopieur).

Les avis de postes vacants sont disponibles dans les deux langues officielles en média substitut (audio-cassette, disquette, braille, imprimé à gros caractères, etc.) et ce, sur demande. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Les Éditions du gouvernement du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Canada K1A 0S5, 613-941-5995 ou 1-800-635-7943.

[CRITÈRES DE SÉLECTION](#)